

# Le Petit Massois

Lettre d'information municipale  
www.commune-lemas.fr

N° 60



## Bonne Année 2014

Dans la salle communale et sous la tente de réception spécialement dressée pour l'occasion, les Massois ont une nouvelle fois répondu très nombreux pour la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et de l'ensemble du Conseil municipal. Les élus présents et absents ont pris la parole (via visioconférence notamment depuis le Missouri pour Cathy Raines ou Toulon pour Francis Piazza). Après les discours, place à un diaporama sur les images les plus marquantes de l'année 2013, puis dégustation des gâlettes des rois accompagnées d'un vin chaud confectionné par Régis de l'auberge Le Charamel.



Mesdames, messieurs, chers amis,

Cela fait cinq ans que je me présente devant vous pour cette traditionnelle cérémonie des vœux et je peux constater que vous êtes toujours aussi nombreux à venir pour partager ce moment de convivialité.

Je tiens à remercier les associations de notre village : ADECM, ACC avec lesquelles nous travaillons en très bonne intelligence.

Cela fait cinq ans que vos élus sont mobilisés au quotidien pour développer le projet que vous nous avez demandé de mettre en œuvre en 2008. Le temps du bilan viendra puisqu'il faudra aussi parler d'avenir en 2014, mais ce n'est pas mon propos du jour. Je souhaite revenir sur quelques événements qui ont marqué l'année 2013 et ceux-ci sont particulièrement abondants.

Chaque année mon discours s'allonge alors que vous lisez tous attentivement *le Petit Massois* qui retrace toutes les activités survenues sur la commune.

Je vais donc être très sélectif et ne vous parler que de quelques sujets.

Parmi ces sujets, je dois bien entendu aborder la thématique des **travaux**. L'année 2013 aura été marquée par l'aboutissement de plusieurs dossiers et la tenue de plusieurs inaugurations.

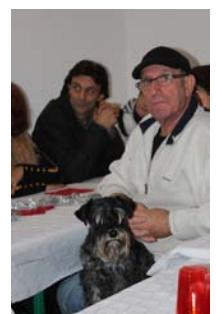
*Le Petit Massois* de juin 2013 titre avec justesse que nous avons vécu des « Travaux en phase accélérée » : la Halle des Sausses, la placette Césari, l'aménagement de la place Jules Murair, le projet de l'eau à La Faye, le gîte Europa, la rénovation des campanaires, l'électrification des cloches aux Sausses, l'aménagement du coin wifi, l'installation de leds sur l'église.

Tous ces projets ont été réalisés grâce aux subventions obtenues auprès du Conseil général des Alpes-Maritimes, de l'Agence de l'eau, de la Fondation du patrimoine, de la réserve parlementaire des sénateurs Daurin et Leleux, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et même de l'Europe. Je remercie tous ces partenaires institutionnels qui nous accompagnent par ces temps de crise qui entraîne une baisse sensible des investissements que nous avons réussi à maintenir à un niveau élevé. Cela a été rendu possible car les banques (le crédit agricole,

la caisse d'épargne, la caisse des dépôts et consignment) nous font confiance. Pourquoi cette confiance ? Parce que la santé financière de la commune est bonne, les contreparties des subventions sont importantes (environ 70 à 80%), le taux d'endettement était nul en début d'année. En toute modestie, je dois dire que notre gestion du budget en bon père de famille aura permis de faire des projets ambitieux tout en maintenant la fiscalité au même niveau depuis 2008.

La seconde thématique concerne les **activités culturelles et festives**.

Au Mas, nous accueillons des moments uniques qui rythment l'année. Je n'en citerai que quelques-uns : la présentation du livre de Catherine Bessonart, la soirée provençale avec Jean-Louis Reinard, la magie des marionnettes avec Loïc Bettini, le vide grenier estival, la grande fête de l'ADECM



Les séances du conseil municipal sont publiques. A l'issue de chaque Conseil, un moment est réservé pour débattre avec le public. Venez nombreux !

Le conseil municipal du Mas s'est réuni le samedi 4 janvier 2014 à 15h en présence de tous les conseillers en exercice à l'exception de C. Raines qui a donné pouvoir à A.M. Blanchard et F. Piazza à F. Lachenmaier. Ils avaient été convoqués par écrit le 22/12/2013. Après élargement, un scrutin a eu lieu, Marc Alessi a été nommé secrétaire de séance.

### Autorisation de dépense d'investissement sur BP 2014

Le Maire expose : vu l'article L.1612-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif des collectivités territoriales peut sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Afin de pouvoir procéder au mandatement des dépenses d'investissement 2014 non recensées dans l'état des dépenses engagées non mandatées de 2013, le conseil municipal doit autoriser le Maire dans la limite maximale du quart des crédits ouverts au BP 2013.

Budget principal :

Chapitre 23 « immobilisations en cours »

Rappel crédits ouverts au BP 2013 : 462.625,62 euros. Autorisation demandée : 462.625,62 x 25% = 160.656,41 euros

Budget eau et assainissement :

Chapitre 23 « immobilisations en cours »

Rappel crédits ouverts au BP 2013 : 71.684 euros  
Autorisation demandée : 71.684 x 25% = 17.921 euros

**VOTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### Adhésions et retraits du SICTIAM

Le Maire informe l'assemblée que le Comité Syndical du SICTIAM, dans sa séance du 22 novembre 2013, a décidé d'approuver les adhésions, modifications de périmètres et retraits des collectivités et établissements suivants et ce, en application de l'article L 5211-18.1 :

Adhésions :

Toutes compétences : SITDOM du Gard Rhodanien, Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, Syndicat Mixte du PIDAF du Pays Brignolais, Régie Régionale des Sports Compétences 8 et autres : Communauté d'Agglomération Var Estérel Méditerranée, Communauté d'Agglomération du Briançonnais, Syndicat mixte du Roubion, Mairie de Carnoules, Mairie de Varages, Régie Ligne d'Azur, Mairie du Puy Saint Vincent, Mairie de Grimaud, Centre International de Valbonne, EOA de la Plaine du Var

Modifications de périmètres :

Mairie de Saint-Raphaël et Mairie du Pradet

Retraits :

Toutes compétences : Mairie de Castellane, Mairie de Peyroules, Crédit Municipal de Nice

**VOTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**Erratum** : délibérations prises le 14/12/2013 et non publiées dans le n°59 du *Petit Massois*

### Décision modificative 7 : budget principal

Le Maire informe le Conseil qu'une DM est nécessaire afin de rééquilibrer le budget « principal » en section recettes à la suite de la DM6. Il s'agit d'opérer un virement de 1.500 euros diminués de la ligne R10223 « TLE » au profit de la ligne R28041642 « amortissement des bâtiments ».

**VOTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### Décision modificative 5 : budget eau et assainissement

Le Maire informe le Conseil qu'une DM est nécessaire afin de rééquilibrer le budget « eau et assainissement » en section dépenses à la suite des précédentes délibérations par l'augmentation de crédits d'un montant de 400,38 euros au compte D626 « frais postaux et télécommunication » et une diminution d'investissement du même montant au compte D23 « immobilisations en cours » du projet n°130 « AEP Le Mas ».

**VOTÉ À L'UNANIMITÉ.**

avec la salsa, le camp scout, la visite du Père Noël, les commémorations du 11 novembre, 8 mai et 14 juillet (avec le grand banquet républicain)...

Sans vous dévoiler le programme, je peux déjà vous annoncer que plusieurs surprises vous sont préparées pour l'année 2014.

La troisième thématique concerne **les aspects administratifs**.

Le conseil municipal s'est réuni 11 fois et a pris 81 délibérations (ce qui constitue le record de la mandature). Nous avons poursuivi le contrôle du SPANC conformément à la loi sur l'environnement (87 inspections sur 99 sont réalisées à ce jour). Nous avons travaillé avec le CG sur les actes administratifs. Vous savez que la régularisation des routes du Moulin ou de La Clue mais aussi l'accès à la station d'épuration étaient mes priorités. Nous n'avons pas réussi à formaliser tous

**Janvier 2014 - page 2**



les actes administratifs en interne en raison d'un manque de compétence juridique et avons donc fait appel au service foncier du CG qui a répondu favorablement à notre demande. Il y avait plus de 30 actes à rédiger et à publier aux hypothèques. Tous les propriétaires ont donné leur accord et nous attendons maintenant les documents rédigés

pour enregistrer les dernières signatures. Puisque nous sommes dans les affaires administratives et le fonctionnement de la mairie, je tiens à vous présenter Maëva Basso qui a rejoint le secrétariat de mairie et Jean-Louis Ghibaut notre nouvel employé communal. Je leur souhaite la bienvenue, je les remercie pour leur investissement per-





sonnel et leur souhaite beaucoup de courage parce qu'ils occupent des postes intéressants mais difficiles (applaudissements de la salle).

Je voudrais aussi à ce stade de la présentation, revenir un instant sur mes partenaires au quotidien, ceux qui apportent leurs idées, qui consacrent leur temps libre à la bonne marche de notre collectivité. Vous savez que la mission d'élu n'est pas simplement une posture et n'offre pas simplement un titre. Cette mission se mérite. Elle nécessite de la disponibilité, de la constance, un sens aigu de l'intérêt général et elle coûte puisqu'à l'exception du maire et de ses deux adjoints qui perçoivent une petite indemnité (vite engloutie en dépenses diverses), l'élu est par définition un bénévole. Je dois donc remercier Lisette, Francis, Marc, Anne-Marie, Alain, Glenda, Cathy qui sont à mes côtés et avec lesquels nous formons une équipe, voire une famille. Et puis je n'oublie pas Jean-Marc qui a fait un petit bout de chemin avec nous.

La quatrième thématique que j'ai retenue concerne **l'intercommunalité**.

Nous avons commencé l'année 2013 par un cri du cœur : « Sauvons les Monts d'Azur ». Nous l'avons terminé par un constat : la disparition des Monts d'Azur, puisque depuis maintenant 3 jours, Le Mas est partie intégrante de l'agglomération du Pays de Grasse. Il faut aller de l'avant mais je dois vous dire que c'est la ruralité qui est mise à mal par cette décision et c'est un risque renforcé de sanctuarisation de notre territoire qui s'affirme. Il conviendra dorénavant de faire entendre notre voix (notre unique voix parmi les 70 personnes qui vont siéger au Pays de Grasse !) pour que la solidarité territoriale qui nous a été tant vantée devienne une réalité. Oui, nous aurons des projets intercommunaux à présenter et nous verrons alors s'ils sont retenus. Dans le cas contraire cela voudrait signifier que nous avons signé un contrat léonin et que le Massois est un

contribuable idéal pour payer un funiculaire mais pas pour bénéficier à son tour de l'investissement intercommunal. Un funiculaire, vous imaginez notre chance... On aurait préféré un transport scolaire pour nos enfants !

Vous savez que nous serons très attentifs au développement de cette agglomération que l'on nous impose.

Il est important de dire que le monde rural ne demande pas l'aumône mais veut apparaître comme un lieu de vie qui peut et sait se prendre en main autour d'un pacte d'aménagement (ou pacte rural) pour réduire les fractures territoriales qui, ajoutées aux inégalités sociales, fragilisent la promesse républicaine.

Je viens de prendre connaissance d'une étude sur les « nouvelles ruralités » qui explique en quoi nos campagnes sont des territoires d'avenir.



En 2014, vous pouvez compter sur moi et sur vos élus pour être vigilants, pour défendre nos intérêts, notre cadre de vie, notre petit village que nous aimons tant !

Mon dernier mot, avant de déguster la traditionnelle galette des rois, sera justement pour vous Massoises, Massois et amis présents ce soir et pour tous ceux qui ont accompagné mon parcours d'élu ou mon parcours personnel aux Sausses puis au Mas. Je vous souhaite une excellente année 2014 et veux vous dire tout simplement à la façon de Stromae : vous êtes *foormidables* !





## Adieu à la Communauté des communes des Monts d'Azur !

C'est principalement la réforme des rythmes scolaires qui aura fait l'objet du dernier débat de la CCMA avant sa fusion dans le cadre de l'agglomération du Pays de Grasse. Les élus émus ont voté à l'unanimité les ultimes décisions concernant la ferme école de Collongues, le centre médical de Valdeurou, l'organisation du centre de loisirs... avant de participer à un dernier buffet en présence des employés administratifs et techniques. Il s'agit de la fin d'une aventure



humaine, de la fin d'un projet de territoire.

## Aménagement Espace ludo-sportif

La commune a demandé une subvention exceptionnelle d'un montant de 5.000 euros au sénateur Marc Daunis (conseil municipal du 28/09) afin d'aménager un espace ludo-sportif sur le terrain Arluc (ou « pré d'Olga ») à la sortie du vil-

lage avec une aire de pique-nique et deux terrains de pétanque. Le 17/12, le sénateur nous a informé par courrier que cette subvention était accordée dans son intégralité. Les travaux seront réalisés au printemps.

## Eau : réception des travaux

Les travaux pour l'eau se terminent avec quelques ajustements nécessaires notamment dans le fonctionnement des UV ou encore les communications entre les UDI et le cœur névralgique de gestion situé en mairie. La régie municipale rappelle que toute intervention sur le réseau (bouche à clé) doit être réalisée par une personne assermentée, les abonnés doivent donc informer la régie de toute anomalie de fonctionnement en téléphonant en mairie.



## Listes électorales : 154 inscrits en 2014

La commission administrative de révision des listes électorales s'est réunie le 8/01/14 afin de valider les tableaux rectificatifs servant de base pour l'organisation des prochains scrutins : municipales et européennes. Elle a notamment enregistré 23 nouveaux électeurs et procédé à quelques

radiations liées à des changements de domiciliation ou à des décès. Le nombre d'électeurs (européens compris) s'établit à 154. La commission se réunira une dernière fois le 27 février pour arrêter définitivement cette liste après réception des avis de l'INSEE.

## 2013 : 45.000 visiteurs

Le site internet officiel du Mas ([www.commune-lemas.fr](http://www.commune-lemas.fr)) connaît un réel engouement puisque près de 45.000 personnes l'ont visité en 2013 parcourant ainsi plus de 90.000 pages. C'est aux mois de mars et d'octobre que les internautes sont les plus nombreux (plus de 4.600) pour visiter les pages d'actualité.



## Adhérez à l'ADECM !

Pour encourager la réalisation de belles fêtes estivales, l'ADECM invite tous les Massois et leurs amis à rejoindre ses 39 adhérents comptabilisés en 2013.

Depuis 10 ans, l'association propose des rendez-vous thématiques de grande qualité avec une organisation parfaite grâce aux nombreux bénévoles.

Soutenez l'ADECM en adressant votre cotisation 2014 (15 euros par personne) par chèque à l'ordre de l'ADECM - 15 montée Barlatier de Mas, Hameau des Sausses, 06910 Le Mas

## A NOTER...

08/02 : Conseil municipal (17h)  
Vers le 15/03 : réouverture auberge

## L'AGENDA...

17/12 : Travail au Parlement européen à Bruxelles avec Sylvie Guillaume, députée européenne.

18/12 : Réunion de la Commission Europe de l'AMF à Paris, réunion au Ministère de l'Education nationale.

19/12 : Réunion de chantier au Mas EAP.

20/12 : Réunion du SCOT à Grasse, réunion de l'agglomération à Pégomas, réunion du conseil communautaire de la CCMA à Saint-Auban.



## Population du Mas en hausse

À compter du 1er janvier 2014, la population municipale (ou population légale) annoncée par les services de l'INSEE s'établit à 170 personnes. Nous avons 169 Massois recensés en 2010 et une actualisation annuelle est désormais réalisée en fonction des mouvements de population constatés.

## Déco de la salle communale

Marc Alessi, conseiller municipal et gérant de la société Trace publicité a offert un cadeau original à la commune en décorant le rideau roulant de la salle du Conseil avec l'installation d'une photo géante du village.



## Acheter un bien immobilier

Quelque 25 biens immobiliers à la vente sur la commune ont été recensés sur une liste mise à la disposition des personnes qui cherchent à faire une acquisition. Cette liste (fournie à titre indicatif) peut être consultée en mairie.

## Rallye Fleurs et parfums

Le 55ème rallye de Grasse Fleurs et Parfums se déroulera du 4 au 6 avril 2014 avec une fermeture de la route (RD col de Bleine - RD10 Le Mas-Aiglun) le 5/04/14. Des précisions complémentaires seront disponibles courant mars.